

LE COLLÈGE COMMUNAL DE LA VILLE DE LIÈGE,
LA SOCIÉTÉ ROYALE « LE BASTION »
ET LE COMMANDEMENT MILITAIRE DE LA PROVINCE DE LIÈGE

ont l'honneur de vous convier à la Cérémonie d'hommage
aux Membres des Services de Renseignements 1914-1918 dont « La Dame Blanche »
et du Réseau de Renseignements et de Résistance « Clarence » 1940-1945, **le vendredi 27 janvier 2017**,
à la Chapelle Saint-Maurice « Mémorial Walthère Dewé », rue Coupée
(entre le boulevard Hector Denis et la rue Fond des Tawes).

PAR LE COLLÈGE :

Le Directeur général,
Philippe ROUSSELLE.

Le Député-Bourgmestre,
Willy DEMEYER.

POUR LA SOCIÉTÉ ROYALE « LE BASTION » :

Le Président, Monsieur Olivier HAMAL, et les Vice-Présidents, Messieurs Geoffrey GRANDJEAN et Philippe DEWÉ.

POUR LE COMMANDEMENT MILITAIRE DE LA PROVINCE DE LIÈGE :

Le Lieutenant-Colonel Breveté d'Etat-Major, Jean-Paul HAMES.

PROGRAMME

14 h 00 : Accueil des participants.

10 h 30 : Séance académique.

- Mot d'accueil par Monsieur Olivier HAMAL, Président, et Monsieur Geoffrey GRANDJEAN, Vice-Président de la Société Royale « Le Bastion ».
- Conférence de Monsieur Joao CORREA, auteur et réalisateur de films, sur le thème : « Sousa-Mendes, Consul du Portugal à Bordeaux en 1940 » (présentation de ce diplomate ayant sauvé des milliers de personnes en désobéissant aux autorités de son pays).
- Témoignages d'élèves du secondaire issus de diverses écoles situées à Liège.

15 h 40 : Dépôts de fleurs dans la crypte devant la tombe de Walthère Dewé.

16 h 00 : Vin d'honneur.

A l'issue des dépôts de fleurs, toutes les personnes présentes seront invitées à saluer la tombe.

Cérémonie d'hommage aux Membres des Services de Renseignements 1914-1918 dont « La Dame Blanche » et du Réseau de Renseignements et de Résistance « Clarence » 1940-1945, le vendredi 27 janvier 2017

Mlle, Mme, M.

Titre :

Nom de l'Association :

Sera accompagné(e) de :

Assistera(ont) à la Cérémonie d'Hommage OUI - NON ⁽¹⁾

Effectuera(ont) un dépôt de fleurs sur la tombe de Walthère Dewé OUI - NON ⁽¹⁾

*Confirmation souhaitée pour le vendredi 20 janvier 2017 au plus tard, soit par carton-réponse, soit par mail :
protocole@liege.be*

Informations :

- Les dépôts de gerbes non confirmés ne seront pas annoncés.
- Les gerbes devront être déposées à la Chapelle pour 13 heures au plus tard.

(¹) Rayer la mention inutile.